

Mon associé ne veut plus travailler.

Par **Maud220485**, le 11/05/2019 à 08:36

Bonjour

Je suis infirmière libérale et en association avec 3 autres infirmières sous un statut de scm. L'une d'entre elles a choisi de vendre la moitié de ses parts du cabinet afin de partir en préretraite. Or depuis quelque temps elle nous appelle à 5h30 du matin pour nous dire qu'elle ne peut pas venir travailler. Elle nous oblige à venir travailler les week-ends prétextant son impossibilité et nous dit qu'il lui reste 4 ans à faire mais pas à ce rythme là. Elle aiguille nos patients sur d'autres cabinets prétextant une charge de travail trop importante. Que peut-on faire ?